

**Épreuve composée de spécialité SES**  
**Sujet de remplacement pour les élèves absent.e.s le 22 ou le 23 novembre**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 13h-17h**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.  
Portables éteints, rangés dans vos sacs, et sacs déposés devant le tableau.  
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Cette épreuve comprend trois parties.

1. **Partie 1 - Mobilisation des connaissances** : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
2. **Partie 2 - Étude d'un document** : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
3. **Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire** : il est demandé au candidat de traiter le sujet :
  - en développant un raisonnement ;
  - en exploitant les documents du dossier ;
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion.

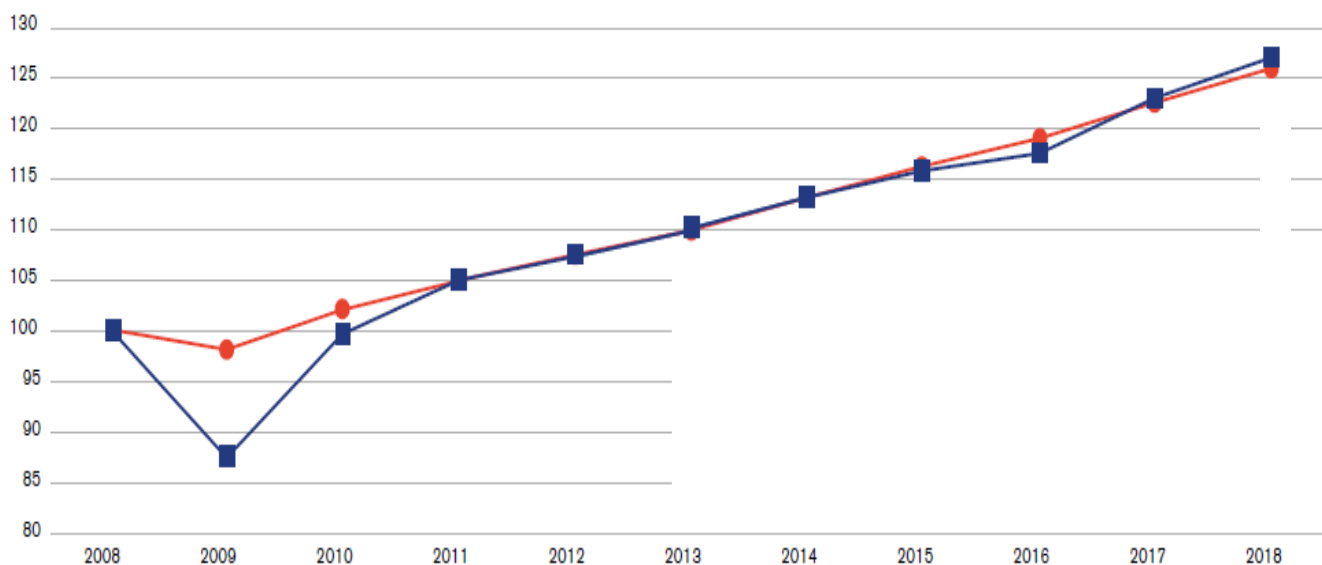
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Première partie : mobilisation des connaissances (4 points)**

1 / Présentez le lien entre la productivité globale des facteurs et le progrès technique. (4 points)

**Deuxième partie : étude d'un document (6 points)**

**Document : Volume du commerce mondial des marchandises et PIB réel mondial, 2008-2018, indices base 100 en 2008.**



■ Volume du commerce mondial des marchandises ● PIB réel mondial aux taux de change du marché

Source: Estimations de l'OMC, Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

**Questions :**

1 / Comment ont évolué le commerce mondial des marchandises et le PIB réel mondial entre 2008 et 2018 ? (2 points)

2 / À l'aide de ce document et de vos connaissances, vous exposerez les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme. (4 points)

### Troisième partie : raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

*Cette partie comporte trois documents.*

**À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.**

#### Document 1 :

[...] le numérique change le travail. Cela est aussi vrai si l'on considère l'apparition de ce que certains chercheurs, dont l'activiste italienne Tiziana Terranova, ont proposé d'appeler le travail numérique (*digital labor*), soit ces menus travaux qui s'opèrent à coup de clics sur internet (tri d'informations, notations, reconnaissance d'images, écriture de petits textes...) et qui sont payés à la tâche pour des durées très courtes (de l'ordre de quelques minutes) à des tarifs extrêmement bas. En France, le micro-travail ne concerne à l'heure actuelle que quelques milliers de personnes. Les plateformes de services à la demande (comme Uber, Foodora, AirBnb...) touchent en revanche un public beaucoup plus vaste. Avec elles, c'est une nouvelle forme de rationalisation qui s'invente sous nos yeux. Dans le cas d'Uber, par exemple, Fabien Brugière montre que la pratique des chauffeurs est caractérisée par de très longues journées, une forte dépendance à l'égard des applications qui sont paramétrées de façon à accroître la réactivité et la disponibilité des conducteurs, un contrôle étroit des tâches, une exigence de performance que mesure notamment la notation des clients, etc. Le digital n'est pas pour autant réductible à un nouveau *Big Brother*<sup>1</sup> capable de superviser l'intégralité des gestes productifs. Pas plus que les modes d'organisation de travail d'hier, ceux que le numérique forme aujourd'hui ne prédéterminent jamais entièrement les pratiques effectives. Les chauffeurs Uber savent ainsi échapper à l'emprise des plateformes en utilisant plusieurs applications, en refusant certaines courses peu rentables, en se constituant une clientèle personnelle, etc.

Source : M Lallement, « Un siècle d'organisation du travail », *Cahiers français* n°418, Novembre-décembre 2020.

- (1) Big Brother est un personnage de fiction du roman d'anticipation *1984* écrit par G Orwell et paru en 1946. L'expression est utilisée pour désigner toute institution portant atteinte à la vie privée et aux libertés fondamentales des individus.

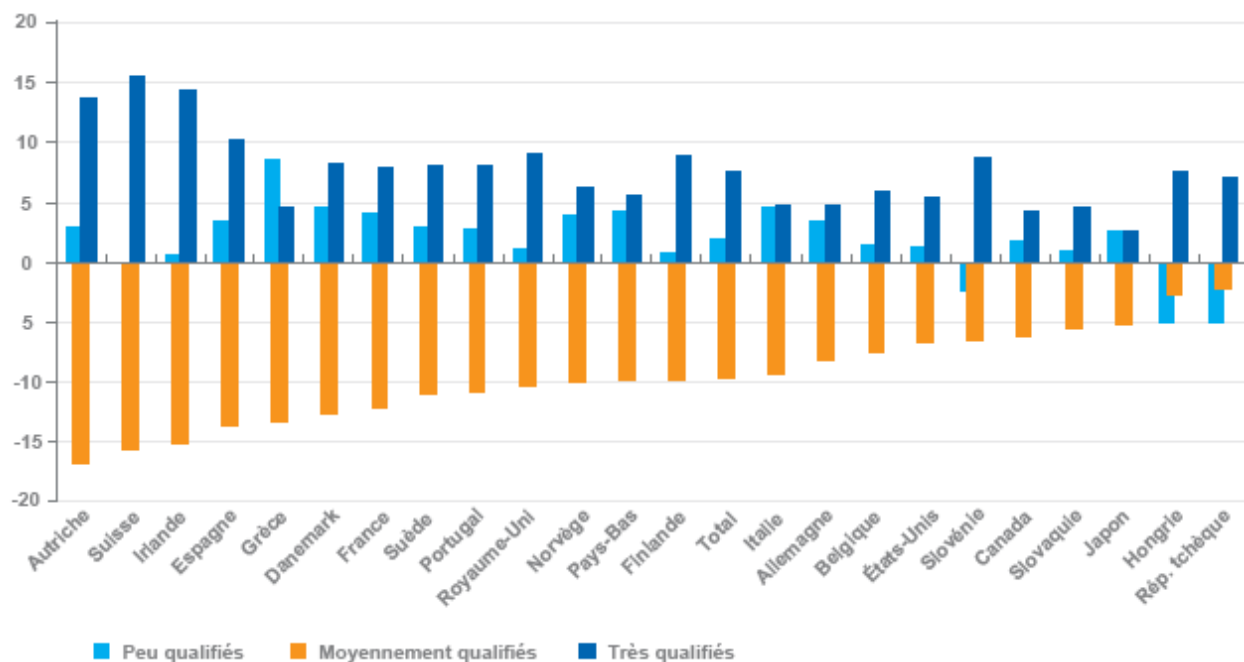
#### Document 2 : Évolution des emplois dans l'économie numérique francilienne<sup>1</sup> entre 2007 et 2016

	2007	2016	Évolution 2007-2016 (en %)
Salariés	460 900	453 100	-1,7
Non-salariés	47 500	68 100	43,4
Emplois du numérique	508 400	521 000	2,5
Part des non-salariés dans le numérique (en %)	9,3	13,1	3,8 points

Source : INSEE, Analyses, Île-de-France n° 111, 2019.

- (1) francilienne : de la Région Île-de-France autrement dit région composée des départements suivants : Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise.

**Document 3 : Variation de la part des qualifications dans l'emploi total, en points de pourcentage, 1995-2015.**



Note : les professions très qualifiées correspondent aux grands groupes 1, 2 et 3 de la nomenclature ISCO : membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique (groupe 1), professions intellectuelles et scientifiques (groupe 2), techniciens et professions intermédiaires (groupe 3). Les professions moyennement qualifiées correspondent aux grands groupes 4, 7 et 8 : employés de type administratif (groupe 4), métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (groupe 7), conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (groupe 8). Les professions peu qualifiées correspondent aux grands groupes 5 et 9 : personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (groupe 5), professions élémentaires (groupe 9).

Source : OCDE (2017), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, à partir des Enquêtes emplois européennes, américaines, canadiennes, japonaises et suisses